

Théorie du genre : d'une confusion l'autre ...

Author : Claude Obadia

Categories : [Art & Société](#)

Date : 31 janvier 2014

La récente polémique autour de l'enseignement de la théorie du genre mérite qu'on s'y arrête. Au premier abord, il s'agit d'appliquer à la question du genre une vision de l'homme et de la société selon laquelle les différences ne sont nullement naturelles mais au contraire dues à la socialisation et à l'éducation. Notre identité, selon ce point de vue, serait construite et conditionnée par des représentations sociales qu'il nous revient alors de "déconstruire" afin de retrouver ce qui, en nous, relève de la nature.

Par où l'on comprendra sans difficulté quels sont les ressorts de la théorie du genre. Car il ne s'agit pas seulement de montrer que les femmes et les hommes se conforment à des stéréotypes culturels. Il s'agit de combattre la "domination masculine" appuyée sur la prétendue naturalité de ces types comportementaux. En affirmant que, par nature, les hommes et les femmes ne diffèrent pas, donc que la nature *ne veut pas* de domination masculine, c'est bien une position militante que les partisans de la théorie du genre défendent. Or, deux questions doivent ici être posées.

Première question : est-il tellement certain que les différences entre les hommes et les femmes ne sont que des constructions culturelles ? Est-il tellement évident qu'hommes et femmes soient par nature identiques ? Les défenseurs de la théorie du genre diront ici qu'ils n'ont jamais parlé d'identité. On leur objectera alors que leur position est soit naïve, soit de mauvaise foi. Car comment ne pas confondre les hommes et les femmes si l'on part du principe que rien ne les distingue ? Aussi est-il clair que la théorie du genre, selon laquelle les différences entre hommes et femmes ne sont que des « constructions » sociales, repose sur un présupposé. Ce dernier n'est autre que celui de l'identité naturelle des hommes et des femmes.

Les ressorts de ce présupposé ne sont pas moins clairs. Car c'est la confusion de deux plans pourtant distincts qui est ici impliquée, celui de l'institution et celui de la nature. Le principe républicain et démocratique veut que les hommes et les femmes soient égaux en droits. Mais l'égalité des hommes et des femmes n'est aucunement un fait de nature. C'est une norme juridique. Vouloir prendre celle-ci pour celui-là revient à confondre une donnée naturelle et une construction culturelle.

Seconde question: s'il faut défendre le principe de l'égalité des droits pour les hommes et les femmes, faut-il mener ce combat au nom de faits prétendument naturels ? N'est-ce pas là affirmer que les sociétés humaines doivent se conformer à l'ordre de la nature ? Or, cela, nous ne pouvons l'accepter. Les raisons en sont multiples. Quand la nature détermine l'animal à satisfaire

ses besoins, l'homme peut maîtriser ses instincts et opposer au déterminisme la force de sa volonté. Quand la bête n'est que ce que la nature fait d'elle, l'homme est capable de culture, c'est-à-dire de faire quelque chose de lui-même. Enfin, quand la force est la mesure des rapports qu'entretiennent les bêtes et que les plus faibles sont condamnés à y céder, l'homme, lui, proclame la *force des faibles* ! Cela s'appelle la justice, cela s'appelle la vertu ou bien encore le *droit des faibles*, autrement dit le devoir de les secourir et d'affirmer leur dignité. Or, a-t-on jamais vu que la nature veuille d'une telle dignité ? Qui osera soutenir que, par nature, le faible est fort et que l'homme en bonne santé n'est pas différent du malade ? Soyons sérieux. Si l'Europe doit à Athènes le paradigme de la démocratie, elle doit au judéo-christianisme l'idée que l'homme est une "anti-nature", que l'humanité réside dans le combat que l'homme peut mener contre ses instincts et son irascibilité. Or, ne tient-on pas là, non seulement le fondement de l'humanisme européen, mais la dernière digue qu'il convient d'opposer à ceux qui, de près ou de loin, suspendent le respect de l'homme à telle ou telle condition ?

Gardons nous donc de céder, sur cette question du genre comme sur d'autres, à l'illusion d'un fondement naturel de la société et des lois. Les femmes doivent jouir des mêmes droits que les hommes. Au nom de l'humanité et au nom de la culture, non de la nature.